

Saint-Denis, le 04 novembre 2019



FO-DGFIP Réunion
ZAC BANK
1, rue du Père Raimbault
CS 97751 Saint-Pierre CEDEX

Monsieur le Président de l'EPAF,
Monsieur le Directeur des Services EPAF,

En qualité de représentants du personnel (FO-DGFIP 974), nous souhaitons vous faire part de quelques observations, concernant le site EPAF de la Réunion.

Selon votre documentation, vous indiquez un nombre de 7 244 lits. Cela paraît être un chiffre important.

Cependant, si nous regardons le nombre de chambres ou de lits occupés, nous constatons, sur la période concernée, des taux d'occupation respectifs de **29 et 21 %**.

Cela nous semble extrêmement faible. La faiblesse de ce résultat est plus frappante encore lorsque nous constatons que les agents réunionnais représentent moins de 43 % de ces utilisateurs.

Les résidences EPAF, sauf erreur d'interprétation de notre part, devraient être à disposition de l'ensemble du personnel des Finances et non pas destinées uniquement aux plus aisés.

L'EPAF agit dans le cadre de l'action sociale.

Nous pouvons constater que votre tarif est élevé vis-à-vis des résidences à proximité.

En effet, trente mètres plus loin, donnant sur la plage "Le Nautile *** " propose ce jour 164 euro/nuit/2pers. Avec petit déjeuner inclus + télé + piscine + wifi + activités nautiques gratuites + transat/plage . Et le lit est fait lorsque vous arrivez.

De nombreuses résidences "appart-hôtel" (piscine, lits faits, TV, WIFI,...) à la Saline/St Gilles les Bains proposent des tarifs hebdomadaires à 500/600 €.

Comment pourriez-vous faire concurrence ? Votre premier prix "week-end" étant à 250 €.

Vos tarifs à la semaine sont de 490 €, 590 €, 680 € et 780 € selon les saisons.

Il est vrai que l'EPAF dispose d'un terrain magnifique, mais cela ne fait pas tout. L'EPAF ne peut pas faire payer si cher ce bel espace sous les filaos. Le coût est trop dissuasif.

Pour nous, c'est la principale explication d'une si faible occupation.

Cependant, contrairement à de nombreux sites de Métropole, le site EPAF de la Réunion présenterait l'avantage de pouvoir être très fréquenté toute l'année, le climat étant exceptionnellement favorable. La gestion doit par conséquent faire l'objet d'un traitement particulier. Il nous semble aussi que cette particularité locale permet d'amortir plus confortablement les charges annuelles.

Ces particularités locales ne sont pas suffisamment prises en compte, comme souvent dans les services des MEF.

En l'occurrence:

- climat estival toute l'année
- seul site EPAF à 10 000 km à la ronde
- tarifs hôteliers compétitifs à proximité immédiate, voire bien moins cher ailleurs.

Notre section vous présente un compromis qui pourrait-être adapté à cette situation, à savoir :

- une diminution progressive et significative du tarif, de l'ordre de 30 % dès aujourd'hui, et de 15 % les années suivantes jusqu'à obtenir une occupation de ce site EPAF de 90% sur l'année.

Une réunion des membres du CDAS peut-être mise en place chaque fin d'année afin de veiller à ce que la baisse de tarifs implique bien une fréquentation en hausse.

Nous avons le sentiment que vous nous avez trop souvent parlé de compétitivité vis à vis de la proximité, de coûts de gestion. Pas assez (voire pas du tout) d'action sociale.

Nous vous remercions de bien vouloir affirmer votre bienveillance envers les agents qui vivent sur notre département, et de tout mettre en oeuvre afin que ces 2 M€ de coût de réaménagement profitent à TOUS.

Nous vous rappelons que nous (représentants du personnel) et les agents de la Réunion ne demandons pas de "faveur", et vous rappelons les termes utilisés pour définir l'EPAF (consultable sur votre site) :

"L'association Éducation Plein Air et Finances (EPAF) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, sous convention avec les ministères Économiques et Financiers. Elle a été créée en 1956.

Dans le cadre de l'action sociale de ces ministères, elle propose des prestations de vacances à des prix subventionnés aux agents et retraités, tout au long de l'année...."

Vous écrivez vous-même sur le site EPAF, en gras/souligné, les termes: "l'action sociale de ces ministères".

Nous comptons sur votre réponse dans les meilleurs délais afin de refaire un point au prochain CDAS à La Réunion.

Nous vous prions de recevoir nos meilleurs sentiments,

Bien cordialement,

Pour la Section FO- DGFIP Réunion
Secrétaire Départemental Adjoint



Gilles JUSTOME